

Questions orales

M. Gustafson: Madame le Président, le ministre persiste à nier que les tours de forage sont en train de quitter le pays et que la politique du gouvernement fait un tort énorme à cette industrie dans l'Ouest. Pourtant, les médias ont annoncé aujourd'hui que la société Saskoil se préparait à faire de la prospection à Williston, au Dakota du Nord. Les tours de forage franchissent la frontière en grand nombre, mais le ministre maintient à la Chambre qu'il n'en est rien. Le ministre prendra-t-il les dispositions nécessaires pour réorienter la politique énergétique du Canada de sorte que l'expansion économique de notre pays ne se transforme pas en un programme américain d'aide à l'étranger?

M. Lalonde: Madame le Président, le député prétend qu'il y a de moins en moins de tours de forage au Canada. Pourtant, selon la revue *Oilweek*, on en compte, aux dernières nouvelles, 36 de plus que l'an dernier à la même époque. Trente-six, c'est la différence entre 532 et 496. Le sombre tableau que nous brosse le député ne semble donc pas conforme aux faits.

M. Gustafson: Madame le Président, le ministre sait bien que les installations pétrolières du Canada sont parmi les meilleures au monde, que nombre d'entre elles ont été mises sur pied l'an dernier et que sept ont été retirées de la seule région d'Estevan. La situation est la même partout dans l'Ouest. Le ministre cherche-t-il à transformer en villes fantômes, Estevan, Weyburn et Lloydminster, par exemple, en Saskatchewan, en imposant une telle orientation économique à notre pays?

M. Lalonde: Madame le Président, le directeur exécutif de l'Association des entreprises de forage a déclaré en octobre dernier, avant que le budget ait été déposé et que le programme énergétique national ait été présenté qu'il envisageait une diminution de 30 p. 100 du nombre de puits qui seraient forés en 1981.

M. Clark: Il vous avait vu venir.

M. Lalonde: Cette projection était tout à fait indépendante du budget, étant plutôt fondée sur un excédent probable de gaz naturel au Canada. Le programme énergétique national prévoit pour les quatre prochaines années, une augmentation très substantielle des recettes des entreprises et du gouvernement de la Saskatchewan. Si le député se donne la peine de vérifier les données, il constatera que les sommes d'argent ainsi prévues dans le programme au bénéfice de la Saskatchewan et des entreprises pour les quatre prochaines années, sont beaucoup plus élevées que les montants correspondants pour les quatre dernières années. Les entreprises auront tout l'argent dont elles auront besoin pour réaliser leurs projets.

● (1420)

Enfin, je dois préciser qu'il y a deux jours j'ai eu un entretien intéressant, fructueux et constructif avec mon homologue, le ministre de l'Énergie de la Saskatchewan.

Une voix: Il vous a dit de quitter la province.

LES PIPE-LINES DU NORD**LE GAZODUC DE L'AUTOROUTE DE L'ALASKA—LE FINANCEMENT DU PROJET**

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, s'il est vrai que les chiffres ne mentent pas, il doit y avoir des menteurs qui ne savent pas calculer.

Des voix: Oh, oh!

M. Oberle: Les chiffres qu'a cités le ministre ne correspondent certes pas à la situation actuelle dans l'Ouest du Canada. Ma question s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, madame le Président, et a trait à certaines remarques qu'on lui a attribuées hier dans les journaux, remarques qu'il aurait apparemment faites en dehors de la Chambre au sujet du gazoduc de l'autoroute de l'Alaska. Le ministre aurait dit que le gouvernement américain était fermement résolu à faire réaliser ce projet de 22 milliards de dollars. Le ministre tire sa conclusion d'un appel téléphonique qu'il a reçu du nouveau secrétaire de l'Énergie à Washington qui a affirmé que le nouveau gouvernement est un ardent défenseur du pipe-line. Bien entendu, les députés de ce côté-ci de la Chambre auraient aimé...

Mme le Président: A l'ordre. Le député a-t-il une question à poser?

M. Oberle: Je voudrais demander au ministre si le nouveau gouvernement à Washington a l'intention de faire une déclaration qui se rapproche davantage des garanties irrévocables que le ministre voulait déjà obtenir à tout prix ou le secrétaire de l'Énergie a-t-il appelé pour lui faire part de son intention ou de celle du nouveau gouvernement de renégocier ou de réviser le traité sur l'énergie ou celui sur le pipe-line que nous avons conclu avec les États-Unis?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, le député est mal renseigné. Le secrétaire Edwards ne m'a pas appelé; c'est moi au contraire qui l'ai appelé pour le féliciter de sa nomination et pour lui assurer que le gouvernement du Canada était prêt à collaborer avec le gouvernement des États-Unis dans le domaine de l'énergie. Je dois dire que nous avons eu au téléphone un entretien très utile et très fructueux.

M. Clark: Vous a-t-il remercié pour les tours de forage?

M. Lalonde: Nous avons admis que nous devrions avoir un entretien un de ces jours à Ottawa ou à Washington pour poursuivre l'examen de certains dossiers en suspens entre le Canada et les États-Unis dans le domaine de l'énergie.

J'ai signalé au secrétaire à l'énergie que la question du pipe-line de l'Alaska est de celles auxquelles le gouvernement du Canada attache beaucoup d'importance. Il m'a confirmé qu'il en est de même de l'administration Reagan et qu'il allait personnellement s'assurer que les engagements pris par le Congrès sous la précédente administration et ceux pris par la précédente administration elle-même seront pleinement respectés.

M. Nielsen: Avez-vous cela par écrit?